

# Accord Sénat-Assemblée sur la réforme de l'accès à l'université

Paris, 13 févr. 2018 (AFP) -

Sénateurs et députés ont trouvé mardi un accord sur la réforme des règles d'entrée à l'université, qui supprime le tirage au sort et valide la mise en place de la nouvelle plateforme d'inscription Parcoursup, accusée à gauche d'instaurer la sélection.

Le texte reviendra en nouvelle lecture jeudi à l'Assemblée puis au Sénat.

"C'est un esprit de responsabilité qui nous a animés: nous ne pouvions plus longtemps laisser dans le flou le plus complet tous les lycéens qui préparent leur entrée dans l'enseignement supérieur", a déclaré le rapporteur pour le Sénat, Jacques Gasparrin (LR), à l'issue de la commission mixte paritaire (CMP) chargée de trouver une version commune aux deux chambres.

Le projet de loi de la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, vise aussi à réduire le taux d'échec en première année de fac (61% en licence).

Avec la plateforme Parcoursup, mise en place dès cette année, chaque université traitera les demandes d'inscription de manière personnalisée et répondra au vu des compétences et connaissances requises pour être admis dans la filière souhaitée.

Le texte prévoit aussi le rattachement des étudiants au régime général de la Sécurité sociale, ainsi que la création d'une contribution unique pour la vie étudiante.

Enfin, le texte entend reconnaître le principe de l'année de césure en l'ouvrant à tous les étudiants.

"Cet accord préserve les grands apports du Sénat: réaffirmation de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur et plus grande prise en compte de l'insertion professionnelle dans l'orientation des étudiants", a souligné Catherine Morin-Desailly (UC), présidente de la commission de l'éducation du Sénat.

En revanche, la CMP est revenue sur la possibilité qu'avait donnée le Sénat aux établissements d'enseignement supérieur de décider un tarif spécifique de droits d'inscription pour les étudiants étrangers.

Pour les députés MoDem, "le travail mené depuis plusieurs mois pour répondre à une situation d'urgence tout en nourrissant une grande ambition pour le système universitaire et pour les étudiants (...) a permis de parvenir à un texte d'équilibre qui doit désormais être pleinement mis en oeuvre".

jlp/pab/mm

Afp le 13 févr. 18 à 20 00.